

Maladies artérielles périphériques

Les pontages artériels s'adressent aux patients qui sont diagnostiqués avec *artériopathie chronique oblitérante des membres inférieurs*, maladie caractérisée par l'obstruction des artères aux divers niveaux et qui conduit à l'apparition des douleurs „de pieds” (*claudication intermittente*).

Les patients nécessitent une exploration complexe préparatoire de l'intervention chirurgicale, appelée artériographie, qui consiste en l'effectuation d'une „carte” artérielle qui identifie la zone malade. L'intervention consiste en l'effectuation d'un „pont” (pontage) à l'aide d'une veine (la veine saphène interne) ou d'une prothèse en matériel synthétique, qui prend du sang de la zone située au-dessus de l'obstruction et le dirige au-dessous de celle-ci. L'intervention chirurgicale peut être effectuée aux divers niveaux, selon le lieu de l'obstruction.

Il convient de mentionner que nous opérons des patients sélectionnés dont la maladie est localisée le plus souvent au niveau supra inguinal et qui ne présentent pas des nécroses périphériques ou des troubles trophiques („blessures”).